



**Communiqué
Diffusion immédiate**

Développement régional

6^e APPEL DE PROJETS DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL :

800 000 \$ disponible pour soutenir des projets territoriaux.

Appel de projets

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est est heureuse d'annoncer le sixième appel de projets dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR). Un montant de 800 000 \$ est rendu disponible pour soutenir le financement de projets structurants, s'inscrivant dans les priorités de développement de la région identifiées dans le Plan quinquennal de développement durable 2006-2011.

Le FDR a été institué dans le but de permettre à la CRÉ Montérégie Est de réaliser son mandat de participation à des projets structurants. Les activités ou les projets adressés au FDR doivent s'inscrire dans les priorités de développement concertées de la région et avoir un impact sur le développement de la région ainsi que sur la création et le maintien de l'emploi. Ils doivent également s'insérer dans une perspective de développement régional intégré, ce qui suppose une volonté et une capacité de concertation, l'établissement de partenariats et de réseaux d'échanges et de réciprocité. Bien sûr, le projet doit également répondre aux principes du développement durable.

Les organismes admissibles sont les suivants:

- Tout OBNL incorporé depuis au moins un an;
- Municipalités, MRC et tous les organismes relevant d'elles;
- Tout organisme du secteur public rattaché aux réseaux de l'éducation, de la santé, des services sociaux et du secteur périmunicipal;
- Coopératives dont les activités sont semblables à celles d'un OBNL.

Tous les projets doivent être soumis à la CRÉ Montérégie Est avant le 30 avril 2010. Pour de plus amples informations sur les modalités et les conditions d'admissibilité, contactez madame Nathalie Ward, directrice générale adjointe ou visitez le www.monteregie-est.org

Formation FDR

La CRÉ Montérégie Est organise une rencontre d'information portant sur le FDR. Cette formation précède l'appel de projets, et a pour objectif de mieux faire connaître le FDR et de répondre aux questions des promoteurs potentiels. Le contenu de la formation est d'une durée de trois heures et comprend la présentation du cadre normatif, le dépôt du formulaire et l'explication de la grille d'analyse des projets. **L'atelier de formation se déroulera le 9 mars dès 9h30, dans les locaux de la CRÉ Montérégie Est, au : 255 boul. Laurier, McMasterville.**

La formation s'adresse à tous les promoteurs désirant déposer une demande d'aide financière dans le cadre du FDR. Pour confirmer votre présence à une des formations ou pour plus d'informations, veuillez contacter Mme Jocelyne Pilon : (450) 446-6491 (2400).

-30-

Source : Joëlle Jetté
Communications, relations publiques
Conférence régionale des élus de la Montérégie Est
Joelle.jette@monteregie-est.org
450 446-6491, poste 2414

Renseignements: Nathalie Ward
Directrice générale adjointe
Conférence régionale des élus de la Montérégie Est
nathalie.ward@monteregie-est.org
450 446-6491, poste 2404